

Installation du Bi-Stable

1. Avant la pose du revêtement de sol

LA BUVETTE et avant de commencer les travaux, la surface doit être suffisamment sèche et préparée en fonction de la nature du sol.



2. Egaliser la surface existante avec un engin adapté ; pente d'environ 1% à 3%. Réaliser un léger lit de semence.



3. Dérouler la nappe d'accroche D251 sur le sol.



4. Poser les dalles D250 dans un coin avec les accroches orientées vers la surface à couvrir ; conserver un espace libre de 5% pour faire les bordures (joint de dilatation). Remplir les dalles D250 avec un matériau perméable ; le remplissage doit s'effectuer juste après la pose du revêtement.

